

### 1. Les effectifs

	2006/2007	2010/2011	Variation
<b>Enseignants</b>	<b>348 472</b>	<b>342 095</b>	<b>-6 377</b>
<i>Effectifs élèves</i>	<i>5 743 600</i>	<i>5 760 184</i>	<i>+ 16 584</i>
<i>Scolarisation élèves de 2 ans (effectifs et taux)</i>	<i>147 128 (18,9%)</i>	<i>84 852 (9,96%)</i>	<i>- 62 276</i>

**Comparaison 2006/2007 et 2010/2011**

#### 1.1 Répartition par sexe

Les femmes représentent 80,8% des enseignants du premier degré. Les hommes sont proportionnellement plus nombreux à exercer la fonction de directeur d'école : 18,4% des hommes contre 11,9% des femmes. *A noter que la situation ne s'est pas améliorée au contraire, les chiffres étaient respectivement de 18% et de 13% en 2006/2007.*

#### 1.2 Les tranches d'âge

L'âge moyen est de 40,3 ans (39,7 en 2006/2007). Les femmes sont beaucoup plus jeunes que les hommes (en moyenne trois ans de moins). *A noter que la part des moins de 30 ans a baissé de plus de 4 points en 5 ans (14,4% pour 18,5% en 2006/2007).*

## 2. La carrière

### 2.1 les promotions

#### L'accès à la hors-classe

Le ratio promu/promouvables du premier degré (2%) est bien inférieur à ceux du second degré (7% sauf 5% pour les CPE).

#### **Surreprésentation des hommes**

Les femmes qui représentent 80,9% des PE ne représentent plus que 61,2% des 3 921 promu à la hors-classe en 2010. Cette surreprésentation des hommes est spécifique au premier degré. Elle diminue légèrement depuis 2006 où seules 57,7% des promu étaient des femmes alors qu'elles représentaient 79,7% du corps.

L'âge moyen d'accès est de 55 ans pour le premier degré (52,2 ans pour les certifiés). Il a tendance à baisser depuis 2006, très légèrement pour le premier degré (0,2 an) et de façon plus accentuée pour le second degré (2,1 ans pour les certifiés).

### 2.2 Les rémunérations

#### **L'écart entre les PE et les certifiés est conséquent**

	Indice moyen	médian	1 <sup>er</sup> décile	dernier décile
PE 2010	518	495	431	612
PE 2006	498	495	416	612
Certifiés 2010	557	531	431	741
Certifiés 2006	548	531	416	741

Cet écart s'explique par les pertes durant le déroulé de carrière liées à l'intégration des instits dans le corps des PE et au plus faible ratio d'accès à la hors classe des PE, rendant l'indice terminal 783 moins accessible.

Depuis 2006, le salaire moyen a augmenté, de façon plus accentuée chez les PE, tandis que le salaire médian est identique. Cela est dû à la légère revalorisation des premiers échelons de la grille indiciaire qui fait augmenter le premier décile de 15 points. Pour cette même période, l'inflation s'établit à près de 10% selon Piketty.

### ***L'écart entre les femmes et les hommes est également conséquent***

Pour l'ensemble des personnels du ministère de l'éducation, plus l'indice augmente, plus la proportion de femmes chute. Elles représentent ainsi 87,1% de la tranche indiciaire 200-299 contre 39,1% de la tranche 900 et plus.

Globalement, les femmes enseignantes ont un indice moyen de 536 contre 573 pour les hommes. Si les différences sont peu marquées dans le second degré, 552 contre 564 chez les certifiés, elles accentuées dans le premier degré, 511 contre 540.

Depuis 2006, cet écart s'est réduit dans le second degré où il est passé de 22 à 12 points, tandis qu'il reste stable dans le premier degré en passant de 30 à 29 points.

### ***L'écart entre les femmes et les hommes augmente durant la carrière***

Cet écart augmente au fil de la carrière. Les différences de salaires hommes/femmes n'existent pas pour les enseignants de moins de 30 ans, mais sont de 17 points pour les 30-49 ans et de 38 points pour les plus de 50 ans.

**Les interruptions de carrières, avec notamment les congés parentaux qui comptent pour moitié dans l'AGS, peuvent expliquer une partie de ces différences.**

## **3. La vie des personnels**

### **3.1 Une mobilité géographique entravée**

	<b>2006</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>
Candidatures	15 873	17 104	16 956
Résultats (demandes de sorties obtenues)	6 382 (40,2%)	4 993 (29,2%)	4 259 (25,12%)

**Mouvement interdépartemental (Pour info chiffres 2012)**

### **3.2 Le travail à temps partiel**

#### ***En hausse depuis 2006***

Dans le public en janvier 2011, 11,3% des enseignants travaillent à temps partiel. La proportion varie considérablement selon les sexes, 14,4% des femmes (12,2% en 2006) contre 4,4% des hommes (2,7% en 2006).

Depuis 2006, où il s'établissait à 8,8%, le nombre d'enseignants à temps partiel a fortement augmenté notamment chez les hommes où il a quasiment doublé.

#### ***La quotité de 80% restreinte dans les écoles***

La part d'enseignants des écoles à temps partiel a augmenté depuis 2006 de 9,2% à 11,6%. Les quotités se répartissent ainsi :

- 39,6% à mi-temps (62,2% en 2006) ;
- 48,3% à 75% (29,3% en 2006) ;
- 12% à 80% (15,2% en 2006 et 21,3% en 2009).

**La quotité de 80% régresse fortement dans le premier degré alors que c'est la première quotité choisie dans le second degré (54%). Cela est lié aux « interdictions » arbitraires de cette quotité par les Dasen dans les départements.**

### 3.3 Les congés pour raisons de santé

#### ***Pas de spécificité enseignante***

Globalement, tous motifs confondus, les enseignants prennent 15,6 jours de congé par an et par agent dont 6,8 de congé maladie ordinaire. En 2010, les Français ont connu en moyenne 14,5 jours d'arrêt de travail, contre 17,8 en 2009, selon une [étude du groupe Alma Consulting](#) citée par *Le Monde*. (*L'assurance maladie estime que les salariés du privé comptabilisent 13 jours d'absence en moyenne, sans compter les absences inférieures à 3 jours qu'elle n'indemnise pas. Chercher la source*).

#### ***Congé maternité en hausse***

Pour l'ensemble des agents du ministère, les congés liés à la maternité, l'adoption ou la paternité sont en hausse depuis 2006 de 27% à 31,2% de la durée totale des congés.

#### ***Plus d'arrêts de maladie ordinaire mais moins longs***

Le recours aux congés maladie ordinaire des enseignants a fortement augmenté depuis 2006 de 42% à 47,4% tandis que les autres types de congés sont stables. Cela est particulièrement flagrant chez les moins de 30 ans où la proportion est passée de 31,1% à 42,5% pour les hommes et de 48,5% à 60,3% pour les femmes. Une illustration de la dégradation des conditions d'entrée dans le métier !

La proportion d'arrêts courts de maladie ordinaire augmente depuis 2006 tandis la durée moyenne reste globalement stable à 14,3 jours.

<b>Durée</b>	<b>2010</b>	<b>2006</b>
De 1 à 3 jours	34,8%	19,9%
De 4 à 5 jours	15%	11,3%
De 6 à 15 jours	27%	30%
De 16 à 29 jours	10,6%	17%
Plus de 29 jours	12,6%	21,9%

*Ensemble des agents*

Les femmes enseignantes prennent plus de congé maladie ordinaire que les hommes (51,6% contre 38,1%).

#### ***La durée des congés augmente avec l'âge***

Si le pourcentage de prise de congé maladie ordinaire par les enseignants diminue au fil des âges, la durée augmente, notamment chez les hommes (de 9,3 jours en moyenne pour les moins de 30 ans à 15,9 jours pour les plus de 50 ans).

Le pourcentage de congés longs explose et passe de 0,4% pour les femmes de moins de 30 ans à 2,9% des plus de 50 ans.

### **Plus d'arrêts de travail en ZEP**

La proportion d'agent ayant pris un congé maladie ordinaire et exerçant dans les écoles en éducation prioritaire est supérieure (54% contre 47,1%) à ceux étant hors éducation prioritaire. Par contre, ces arrêts, un peu plus nombreux, sont plus courts.

## **4. La politique sociale : des crédits en forte diminution**

	<b>2005</b>	<b>2010</b>	<b>évolution</b>
Dépenses d'action sociale (€)	39 023 404	26 856 401	<b>-12 167 003 (-31,18%)</b>

Ces crédits financent des prestations complémentaires versées aux agents en fonction de leur situation de famille et de leurs ressources. Elles sont soit collectives (équipements sociaux...) soit individuelles (aides aux vacances, prestations repas...).

## **5. Une formation continue en chute libre**

<b>Année scolaire</b>	<b>Journées stagiaires</b>	<b>stagiaires</b>	<b>Durée moyenne des formations suivies</b>
2003-2004	813 300	115 000	7,1
2004-2005	882 000	115 200	7,65
2005-2006	835 600	114 000	7,33
2006-2007	716 700	112 000	6,4
2007-2008	705 000	106 000	6,65
2008-2009	737 600	118 000	6,25
2009-2010	620 800	122 700	5,1

***A noter qu'aucun bilan de la mise en place du DIF n'est présenté.***